SAE 1.01 et 1.02

SAE : situation d’apprentissage et d’evaluation.

40% d’une UE SAE - ->unité d’enseignement - -> une compétence.

6 SAE 6 competence.

Sur 6 UE il faut en validé 4 c’est-à-dire 10. Sur les 2 autres il faut au moins 8.

12h de présence obligatoire.

Travail libre (autonomie).

Evaluation en fonction des rendus (car pas le mêmes rendus). Rendre des codes, des soutenances

Evaluation d’AC, CE.

Pour chaque saé il y’a des séances spéciales pour les saé

Utilisations :

Séance pour évaluer une soutenance.

Séance pour aborder une notion pas vue en cours mais nécessaire pour la saé.

Séance de cours, td, tp classique.

SAE 1 / COMPETENCE 1 :

SAE 1 :

Implémentation d’un besoin client.

SAE relative aux dictionnaires.

Travail individuel.

AC1 : Implémenter des conceptions simples

AC3 : Faire des essais et évaluer leurs résultats en regard des spécifications.

CE1 : En expliquant et communiquant l’avancée au client et aux utilisateurs.

CE2 : En précisant et en respectant les besoins décrits par le client

CE3 : En appliquant les principes algorithmiques

CE4 : En veillant à la qualité du code et à sa documentation

CE5 : En respectant la législation, les normes professionnelles et les enjeux sociétaux

CE6 : En choisissant les ressources techniques appropriées.